

21 COMITÉS DE QUARTIER POUR PLUS DE PROXIMITÉ



Le Comité de Quartier a pour objet l'amélioration du cadre de vie, l'animation, la valorisation et la promotion du quartier. Outil privilégié d'expression des habitants et de développement de la démocratie locale, il favorise l'exercice d'une citoyenneté active et permet de construire tous les éléments d'un meilleur « Vivre ensemble à Vias ».

Depuis sa prise de fonctions, Lucette ALBERTO, Conseillère Municipale déléguée à la Proximité et aux Comités de Quartier, a pris ce dossier à bras le corps.

Pour répondre à une forte demande de la population, elle a, avec le Maire, acté la création de nouveaux Comités de Quartier.

Un redécoupage géographique a ainsi permis de passer de **5 à 21 Comités de Quartier** afin d'assurer un meilleur maillage du territoire.



Lucette ALBERTO

Conseillère Municipale déléguée à la Proximité et Comités de Quartier

Comment appréhendez-vous votre délégation ?

Avec bonheur et sérieux car les contacts humains me passionnent ! Tout d'abord, je veux faire la différence entre le Service de Proximité et les Comités de Quartier, même si, au final, ces deux entités complémentaires ont un seul but : le rapprochement entre les administrés et la Municipalité.

Le Service de Proximité :

Les agents du Service de Proximité reçoivent les doléances des habitants, vont si nécessaire sur le terrain pour constatation. Ils transmettent les demandes aux différents élus des Services pour avis et délai de réalisation.

Les Comités de Quartier :

Ils favorisent l'exercice d'une citoyenneté active et permettent de construire les éléments d'un mieux «Vivre Ensemble».

Le Comité de Quartier a pour objet l'amélioration du cadre de vie, l'animation, la valorisation et la promotion du quartier.

Il doit être un lieu de concertation avec la Municipalité, les habitants, les commerçants, les entreprises, les associations, le Service Jeunesse et les différentes institutions intervenant dans le quartier.

« Je mets tout en œuvre pour que la Démocratie participative soit effective à Vias »

“Je lance un appel à candidature, à toutes les bonnes volontés, toutes générations confondues pour participer activement à la vie dans leur quartier.”

Quelles sont vos propositions pour la mise en oeuvre de votre projet ?

En accord avec Monsieur le Maire, nous avons créé de nouveaux Comités de Quartier pour une plus grande efficacité et associer pleinement à leur fonctionnement les référents et leurs suppléants. Je lance un appel à candidature, à toutes les bonnes volontés, toutes générations confondues pour participer activement à la vie dans leur quartier.

Je les accompagnerai dans leurs démarches en venant régulièrement sur le terrain et j'assurerai le suivi des demandes pour une prise en compte optimale.

Ainsi, je recevrai en Mairie et sur rendez-vous le mercredi matin les administrés qui le souhaiteront.

Une fois par trimestre je ferai un point de situation avec chaque Comité de Quartier.

Une fois par an, le Comité de liaison, en présence des référents de tous les quartiers, présidé par Monsieur le Maire, dressera le bilan du fonctionnement, des réponses apportées et, si nécessaire, proposera des évolutions.

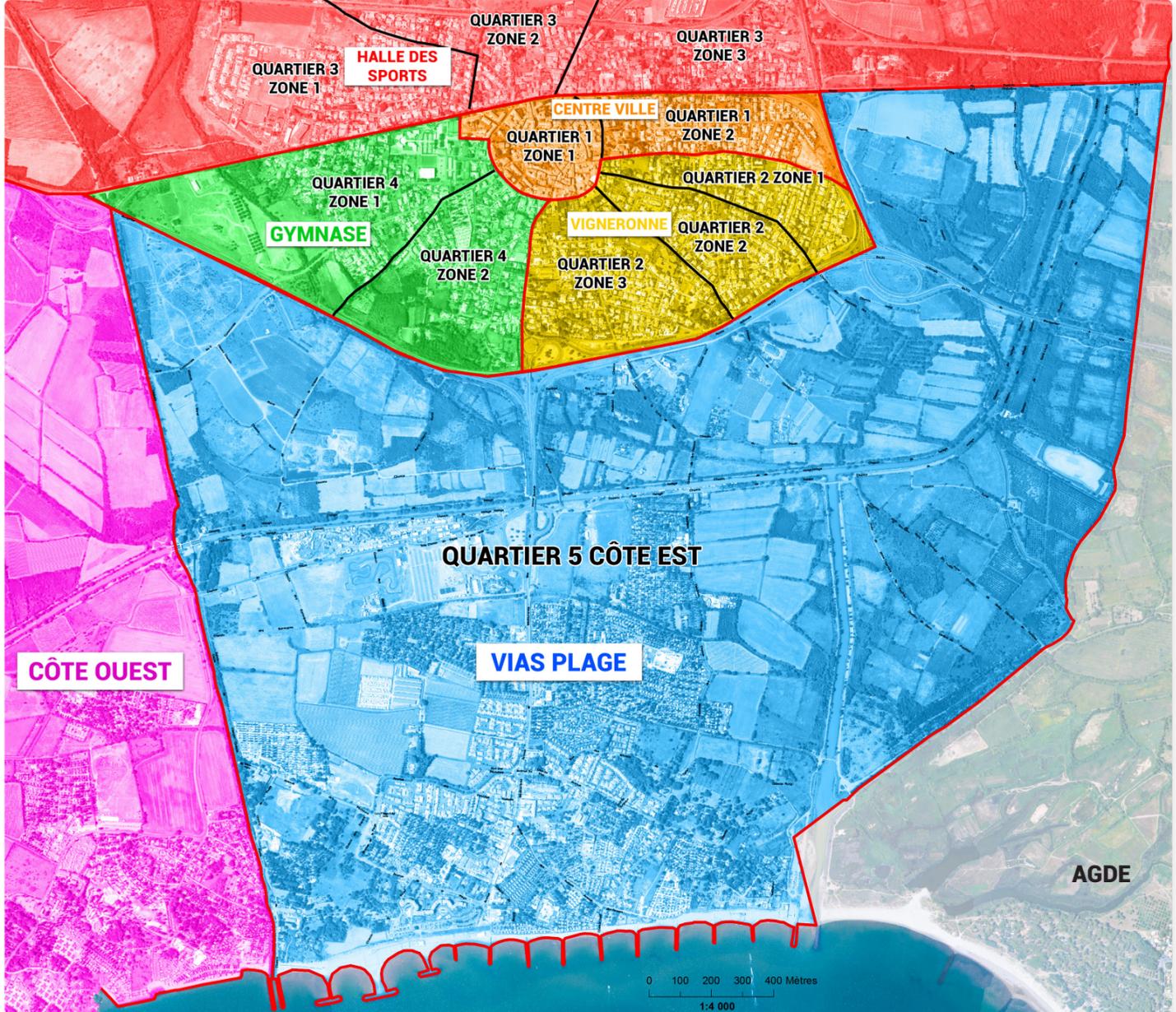
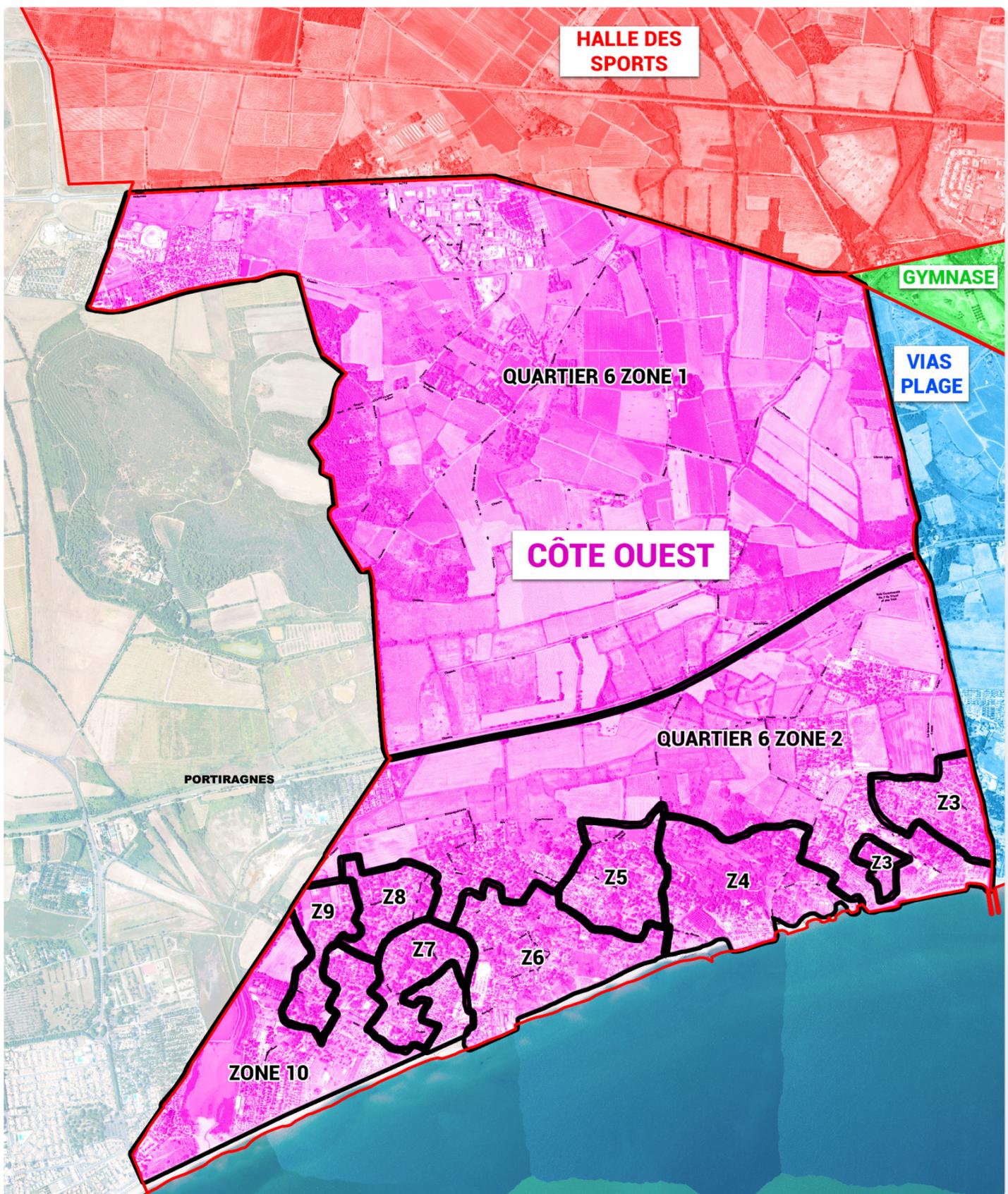
Une représentation citoyenne de vigilance sera encouragée en lien avec l'Adjoint au Maire en charge de la Sécurité.

En conclusion, grâce au bon fonctionnement du Service de Proximité et des Comités de Quartier, maillons essentiels d'une bonne communication entre élus et administrés, je mets tout en œuvre pour que la Démocratie participative soit effective à Vias .

C'est un challenge qui me convient !



REDÉCOUPAGE GÉOGRAPHIQUE DES COMITÉS DE QUARTIER



UN APPEL À CANDIDATURE EST LANCÉ !

Les personnes intéressées, toutes générations confondues, pour devenir référent de quartier doivent se référer aux cartes ci-dessus afin de candidater pour leur zone respective de quartier.

TOUTE CANDIDATURE DOIT ÊTRE TRANSMISE AU SERVICE PROXIMITÉ AVANT LE 1^{ER} NOVEMBRE 2020.

Contact : Service de Proximité
 Tél. : 04 67 21 21 27
 Mail : contact-population@ville-vias.fr